Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 035-213500762-20260304-492026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 février 2026 Nombre de Conseillers en exercice : **26**

L'An deux mil vingt-six, le 2 mars à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Carole LEGENDRE, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN, Janine LE GOFF, André CROCQ, Bertrand PIQUET, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Elisabeth SCHENREY, Gwénaëlle GUILLET, Cyril GUERILLOT, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Mathieu WIDLOECHER, Nicolas LE BERDER, Thierry STEPHAN

Excusés : Arnaud BOISIVON, Alborz NIKZAD, Claude MÉTAYER, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Yannick PONT, Malik RABAULT

Secrétaire de séance : Carole LEGENDRE

Procurations : Arnaud BOISIVON à René BOUILLON, Pascale LE MASSON à Bruno TAKORIAN, Pierre CHAPON à Carole LEGENDRE

49/2026 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2026
BUDGET PRIMITIF 2026 - PARTICIPATION AUX CHARGES INTERCOMMUNALES

Monsieur Thierry Renoux, Adjoint aux Finances, a exposé :

Le Conseil municipal est invité à valider la proposition sur les charges intercommunales, à savoir :

	PROPOSITION 2026 en €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA GENDARMERIE	0€
CIAS Participation annuelle EISSOR Participation pour le PAE	 155 331,93€ 3 007,56€ 14 210€
CODEM -CLIC	1 883,60€
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ECOLE DE MUSIQUE « LA FLUME » SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ECOLE DE MUSIQUE « LA FLUME » - solde 2025	61 014€ 3 625€
OSCOR	5 179,90€
REGATE	900€
SYNDICAT INTERCOMMUNAL - PISCINE SPORTS ET LOISIRS « LA CONTERIE »	84 740€
SYNDICAT INTERCOMMUNAL - PISCINE SPORTS ET LOISIRS « LA CONTERIE » SOLDE 2025	15 912€
TC FLUME	1 300€
APRAS	6 400€
TOTAL	353 503,99€

Après en avoir débattu, le Conseil municipal prend acte de ces participations pour un montant global prévisionnel de 353 503,99€ imputé à l'article 6561 "charges intercommunales".

Pour extrait conforme
Certifié exécutoire
A Chavagne, le 3 mars 2026

MAIRIE DE CHAVAGNE (Ille-et-Vilaine) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Maire,
René BOUILLON

La secrétaire de séance,
Carole LEGENDRE